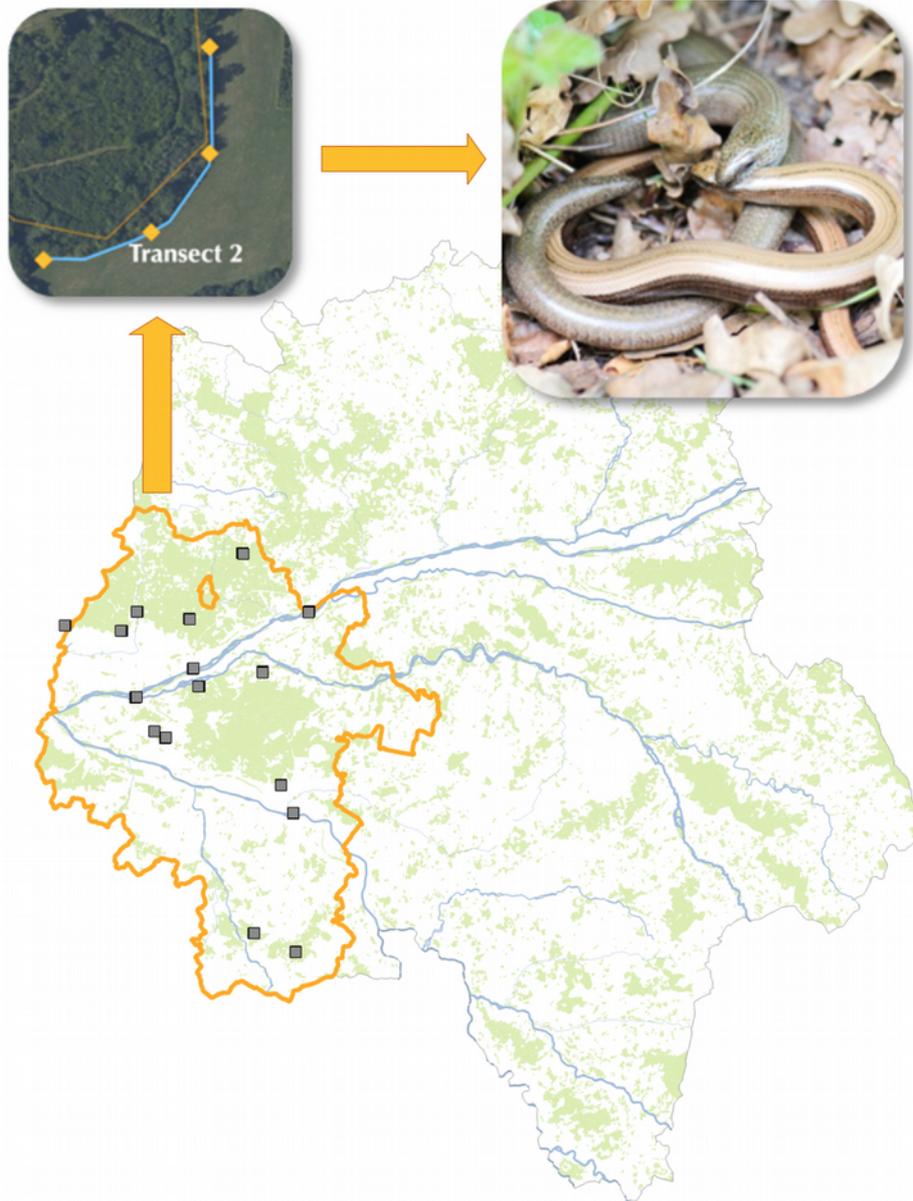


SUIVI PARTICIPATIF DES POPULATIONS DE REPTILES
AU SEIN DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN
PROTOCOLE POP'REPTILES

BILAN 2015



SUIVI PARTICIPATIF DES POPULATIONS DE REPTILES
AU SEIN DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN
PROTOCOLE POP'REPTILES

BILAN 2015

Table des matières

<u>I.Introduction.....</u>	<u>4</u>
<u>II.Description du projet.....</u>	<u>5</u>
<u>II.1.Axe 1 : suivi standardisé des populations de reptiles du PNR LAT.....</u>	<u>5</u>
<u>II.2.Science participative.....</u>	<u>5</u>
<u>II.3.Sensibilisation.....</u>	<u>5</u>
<u>III.Méthodologie.....</u>	<u>6</u>
<u>III.1.Emplacement des sites de suivi.....</u>	<u>6</u>
<u>III.2.Statut de propriété des sites suivis.....</u>	<u>7</u>
<u>III.3.Caractéristiques des transects de suivi.....</u>	<u>7</u>
<u>III.4.Périodicité des relevés.....</u>	<u>8</u>
<u>IV.Résultats.....</u>	<u>8</u>
<u>IV.1.Les espèces de Reptiles.....</u>	<u>8</u>
<u>IV.1.a)Données générales sur le cortège d'espèces.....</u>	<u>8</u>
<u>IV.1.b)Données sur les espèces par site de suivi.....</u>	<u>11</u>
<u>IV.2.Les sites de suivi.....</u>	<u>12</u>
<u>IV.2.a)Données générales sur les sites de suivi.....</u>	<u>12</u>
<u>IV.3.Répartition des espèces.....</u>	<u>13</u>
<u>IV.4.Contribution aux programmes et bases de données locales.....</u>	<u>13</u>
<u>IV.4.a)Atlas des amphibiens et reptiles d'Indre-et-Loire.....</u>	<u>13</u>
<u>IV.4.b)Inventaire de la biodiversité locale dans le secteur Chinonais.....</u>	<u>13</u>
<u>IV.4.c)Base de données Sterne 2 du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.....</u>	<u>13</u>
<u>IV.5.Axe 2 Formation (2 jours).....</u>	<u>13</u>
<u>IV.6.Axe 3 Communication-Sensibilisation (3 jours).....</u>	<u>14</u>
<u>V.Problèmes rencontrés.....</u>	<u>14</u>

SUIVI PARTICIPATIF DES POPULATIONS DE REPTILES

BILAN 2015

I. INTRODUCTION

L'Agence Européenne pour l'Environnement (www.eea.europa.eu) signale que 42% des 151 espèces de Reptiles européens voient leurs populations diminuer. Selon la Liste Rouge Européenne (Cox & Temple, 2009), la principale menace qui pèse sur ce groupe est la perte, la dégradation et la fragmentation de leurs habitats. Cette menace affecte en effet plus des deux tiers des espèces de Reptiles européens. La seconde menace identifiée inclue la destruction volontaire, les prélèvements, la pollution et le réchauffement climatique (Cox & Temple, 2009).

Dans ce contexte de changements globaux (modification des habitats et évolution du climat), Cox & Temple (2009) insistent sur l'importance de documenter les tendances des populations afin de préciser le statut de conservation des espèces.

En octobre 2013, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (PNR LAT) a présenté les résultats d'une étude réalisée sur deux années et définissant un état des lieux initial de la biodiversité au sein de son territoire. Lors du rendu de cette étude, le PNR LAT a fait connaître son souhait de se positionner « en chef de file pour la biodiversité » et de développer ainsi des programmes d'amélioration des connaissances de la biodiversité et des protocoles de suivi de la faune et de la flore. Le choix des programmes de suivi n'est pas encore arrêté mais la nécessité et l'urgence de suivre l'évolution des espèces et groupes d'espèces sont réelles. Parallèlement, lors de ses différentes missions d'inventaires, l'ANEPE Caudalis constate au jour le jour le manque de prise en compte des populations de Reptiles dans les pratiques de gestion ainsi que dans la méconnaissance et les *a priori* du public vis-à-vis de ce groupe faunique, de l'écologie des espèces qui le compose et des moyens qui peuvent être mis en œuvre pour leur étude et leur protection.

Dans un tel contexte, le présent projet a pour but de répondre aux enjeux cités précédemment et se donne comme objectifs de permettre de réaliser, au sein du PNR LAT :

- la mise en place d'un outil d'évaluation de l'évolution des populations de Reptiles ;
- la prise en compte des habitats et de leurs évolutions dans le suivi de ces populations ;
- la détermination des particularités thermiques associées aux différents cortèges d'espèces observés ;
- la sensibilisation du grand public, des gestionnaires, exploitants et propriétaires de sites à la conservation des Reptiles et de leurs habitats et, plus largement, à l'appropriation des méthodes d'études et de maintien de la biodiversité présente sur les territoires dont ils sont acteurs.

Il s'agira également, par la mise en place de ce projet, de montrer tout l'intérêt de ce type de suivi et ainsi de lancer une dynamique plus vaste de projets à la fois scientifiques et participatifs de suivi de la biodiversité au sein du PNR LAT.

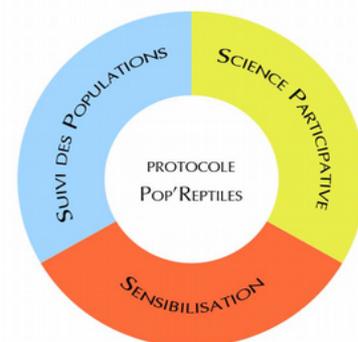
II. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet comprend trois axes de travail qui s'articulent tous autour de la mise en place du suivi scientifique et participatif des populations de Reptiles selon un protocole standard et national dit "Pop'Reptiles".

Le protocole Pop'Reptiles est un protocole de suivi des populations de Reptiles mis en place conjointement par le CNRS, l'EPHE, l'ONF et le MNHN - Vigie Nature. Les détails de ce protocole sont disponibles en annexe ou sur le site internet de la SHF : www.lashf.fr. **Nous souhaitons toutefois dès à présent préciser que le protocole Pop'Reptiles n'est pas un outil d'inventaire mais un outil de suivi de populations.**

II.1. AXE 1 : SUIVI STANDARDISÉ DES POPULATIONS DE REPTILES DU PNR LAT

Le protocole Pop'Reptiles sera mis en place sur un minimum de 16 sites au sein du PNR LAT pour une durée minimale de 3 ans (2015-2017). Ces sites seront tous positionnés au sein du département de l'Indre-et-Loire et feront l'objet d'un suivi pluri-annuel. Les données recueillies serviront aussi bien au suivi des populations de Reptiles à l'échelle du PNR LAT que, plus largement, à l'échelle de la France.



II.2. SCIENCE PARTICIPATIVE

Le projet se veut participatif puisque certains sites seront suivis spécifiquement par les propriétaires et/ou les exploitants après une formation dispensée par l'ANEPE Caudalis. Nous souhaitons dans un premier temps qu'un minimum de 4 sites soient suivis par des propriétaires mais nous agiront activement tout au long du projet pour que le nombre de sites suivis par des acteurs locaux (exploitants, propriétaires, gestionnaires...) soit le plus important possible.

II.3. SENSIBILISATION

Des sorties de sensibilisation à destination aussi bien du grand public, que des exploitants, des gestionnaires et des propriétaires seront organisées par l'ANEPE Caudalis sur certains des sites suivis durant les trois années de l'étude.

**Jeune orvet fragile (*Anguis fragilis*)
dans les mains d'un propriétaire de site (site 2).**



III. MÉTHODOLOGIE

III.1. EMBLACEMENT DES SITES DE SUIVI

En 2015, quinze sites de suivi pour la mise en place du protocole Pop'Reptiles ont été identifiés. Treize sites sont situés au sein du PNR-LAT en Indre-et-Loire (limites oranges Illustration 1), un site est situé au sein du PNR-LAT dans le Maine-et-Loire (site 8) et un dernier site est situé à proximité du PNR (site 4).

Les quinze sites sont situés sur quatorze communes (2 sites sur la commune de Chinon).

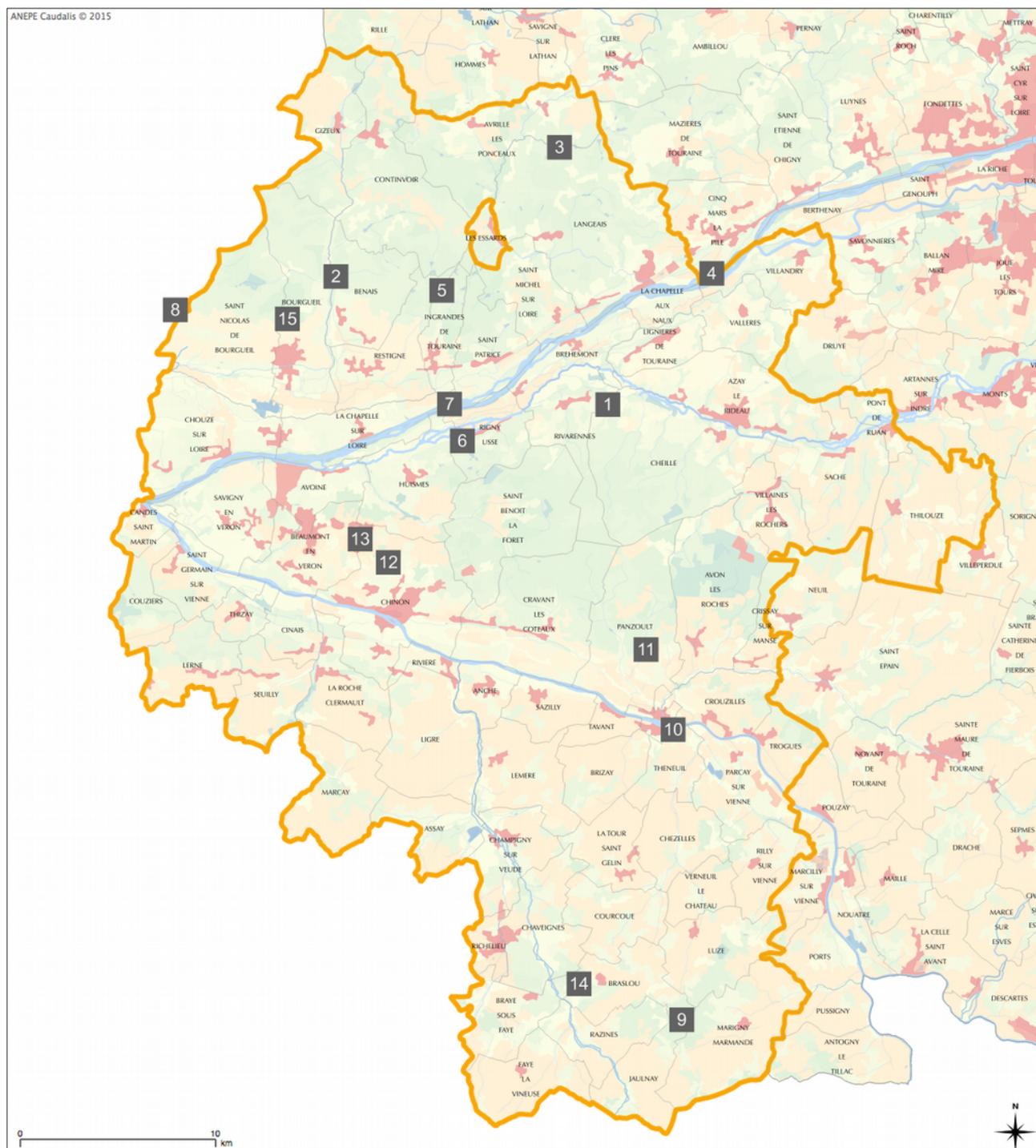


Illustration 1: Emplacement des sites de suivi Pop'Reptiles en 2015 (fond cartographique : Corine Land Cover 2012).

III.2. STATUT DE PROPRIÉTÉ DES SITES SUIVIS

Les sites sélectionnés possèdent des statuts de propriété différents, qu'il s'agisse de parcelles communales (3 sites), privées (8 sites) ou appartenant au Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre-Val de Loire (4 sites). Le Tableau 1 récapitule le statut foncier des sites suivis, ainsi que le nom de propriétaires (certains propriétaires ont souhaité rester anonymes).

Site	Statut	Propriété	Commune
1	Privé	PAGET Nicolas	RIVARENNES
2	Privé	MARCHAND Myriam	BENAI
3	Privé	Anonyme	LANGEAIS
4	Public	CEN Centre	CINQ-MARS-LA-PILE
5	Communal	Ingrandes-de-Touraine	INGRANDES-DE-TOURAINES
6	Privé	DE BLACAS Casimir	RIGNY-USSE
7	Public	CEN Centre	LA CHAPELLE-SUR-LOIRE
8	Privé	LESIGNE Michèle	BRAIN-SUR-ALLONNES
9	Privé	Anonyme	JAULNAY
10	Communal	Île-Bouchard	CROUZILLES
11	Privé	SALMON Thierry	PANZOULT
12	Public	CEN Centre	CHINON
13	Public	CEN Centre	CHINON
14	Privé	BOURDEAU Philippe	BRASLOU
15	Communal	Bourgueil	BOURGUEIL

Tableau 1: Statut de propriété des sites suivis.

III.3. CARACTÉRISTIQUES DES TRANSECTS DE SUIVI

Les sites suivis ont été sélectionnés en fonction de grands types d'habitats. Le but était d'identifier plusieurs sites par type d'habitat afin d'obtenir une certaine robustesse statistique dans l'analyse des résultats. Pour chaque site, le transect est disposé le long d'un milieu bordier (haie, lisière) ce qui nous conduit parfois à pouvoir associer deux types d'habitats par site. Le Tableau 2 récapitule les types d'habitats associés à chaque site ainsi que la longueur du transect et le nombre de plaques disposées.

Site	Habitat suivi	Habitat secondaire	Longueur transect (m)	Nombre plaques
1	Vigne	Broussailles	150	4
2	Cours d'eau	Pâturage	128	4
3	Forêt de feuillus	Prairie	150	4
4	Cours d'eau	Prairie	150	4
5	Forêt de feuillus	-	157	4
6	Forêt de feuillus	Prairie	150	4
7	Cours d'eau	-	150	4
8	Plan d'eau	-	172	4
9	Forêt de résineux	Lande	150	4
10	Cours d'eau	-	150	4
11	Vigne	Forêt de résineux	130	4
12	Pelouses	Forêt de feuillus	150	4
13	Pelouses	Forêt de feuillus	150	4
14	Pelouses	-	150	4
15	Vigne	Forêt de feuillus	150	4

Tableau 2: Habitats et transects liés aux sites suivis.

Un transect Pop'Reptile a été défini sur chaque site. La mise en place de ce transect suit les préconisations du protocole national et chaque transect mesure environ 150m et dispose de 4 plaques espacées de 50m. Les plaques utilisées sont des découpes de tapis de carrière en caoutchouc d'environ 1,5 cm d'épaisseur et de 70cm de côté. Seuls les transects 12 et 13 disposent de plaques de tôle ondulée d'environ 80cm de côté. Un numéro unique a été attribué à chaque plaque (de 1 à 60), ce numéro est accompagné d'un message d'avertissement qui peut varier selon la sensibilité du site. Le nom de l'association ainsi que le numéro de téléphone (02 46 67 30 06) sont également précisés. Ces informations sont écrites à l'aide d'un marqueur de peinture blanche (marque Posca).



Illustration 2: Site 9 : entre forêt de résineux et lande.

III.4. PÉRIODICITÉ DES RELEVÉS

Au cours de cette première année de suivi, 59 relevés ont été effectués sur les 15 sites. Chaque site a été relevé entre 1 et 7 fois selon le calendrier fourni en annexe. Les relevés se sont effectués en 2 temps : du 16/04 au 7/07/15 (33 relevés) puis du 31/08 au 14/10/15 (26 relevés) (Illustration 3).

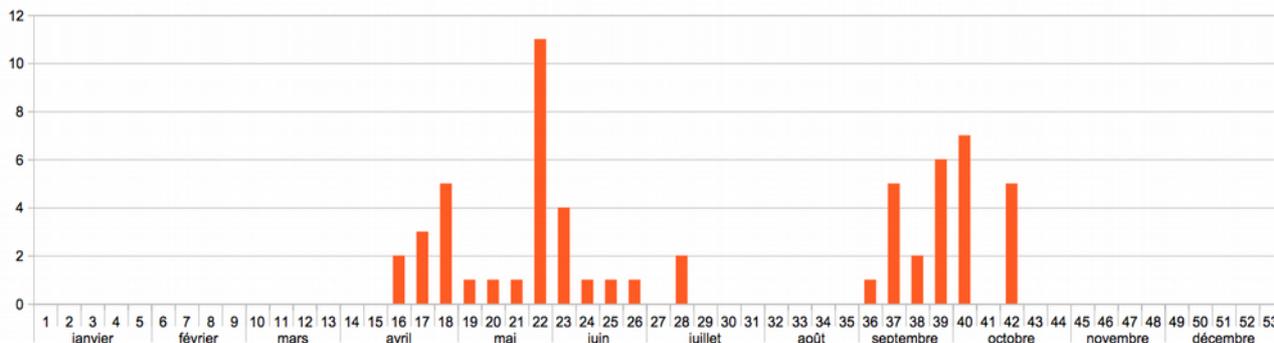


Illustration 3: Nombre de relevés par semaine au cours de l'année 2015.

IV. RÉSULTATS

IV.1. LES ESPÈCES DE REPTILES

IV.1.a) Données générales sur le cortège d'espèces

Les relevés effectués sur les 15 sites ont mené à l'observation de 10 espèces de reptiles, soit toutes les espèces présentes en Indre-et-Loire à l'exception de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), espèce non détectable par ce type de suivi. Ces observations représentent un total de 185 contacts d'individus (un contact correspond à l'observation d'un individu lors d'un passage – un aller ou un retour – c'est à dire qu'un même individu peut être contacté plusieurs fois lors d'un même relevé – s'il est noté lors de l'aller puis lors du retour – mais également lors de plusieurs relevés).

À l'échelle de l'étude, le lézard vert occidental (*Lacerta bilineata* - LB) est l'espèce la plus contactée cette saison puisqu'elle représente 50% des contacts (Illustration 4). Les espèces suivantes sont le lézard des murailles (*Podarcis muralis* – PM), l'orvet fragile (*Anguis fragilis* – AF), la couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus* – ZL). Enfin, le lézard des souches (*Lacerta agilis* – LA), la couleuvre verte-et-jaune (*Hierophis viridiflavus* – HV), la coronelle lisse (*Coronella austriaca* – CA), la couleuvre à collier (*Natrix natrix* – NN), la couleuvre vipérine (*Natrix maura* – NM) et la vipère aspic (*Vipera aspis* – VA) sont les espèces les moins contactées (entre 1 et 3% des contacts).

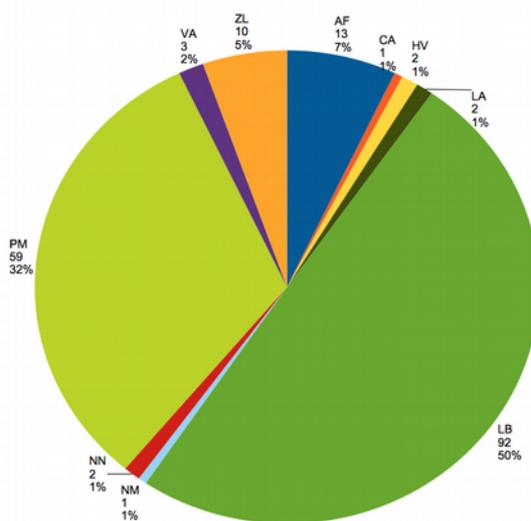


Illustration 4: Nombre et pourcentage de contacts par espèce.

En plus des espèces et des effectifs, le protocole implique de relever la position des individus le long du transect : individus observés en dehors des plaques, sous les plaques ou sur les plaques. On peut constater de grandes différences d'utilisation des plaques par les espèces et groupes d'espèces (Illustration 5). Par exemple les trois espèces de lézards (Lézard des murailles – PM, lézard des souches – LA, lézard vert – LB) sont majoritairement observées en dehors des plaques. Seul le lézard des murailles a été observé sur les plaques.

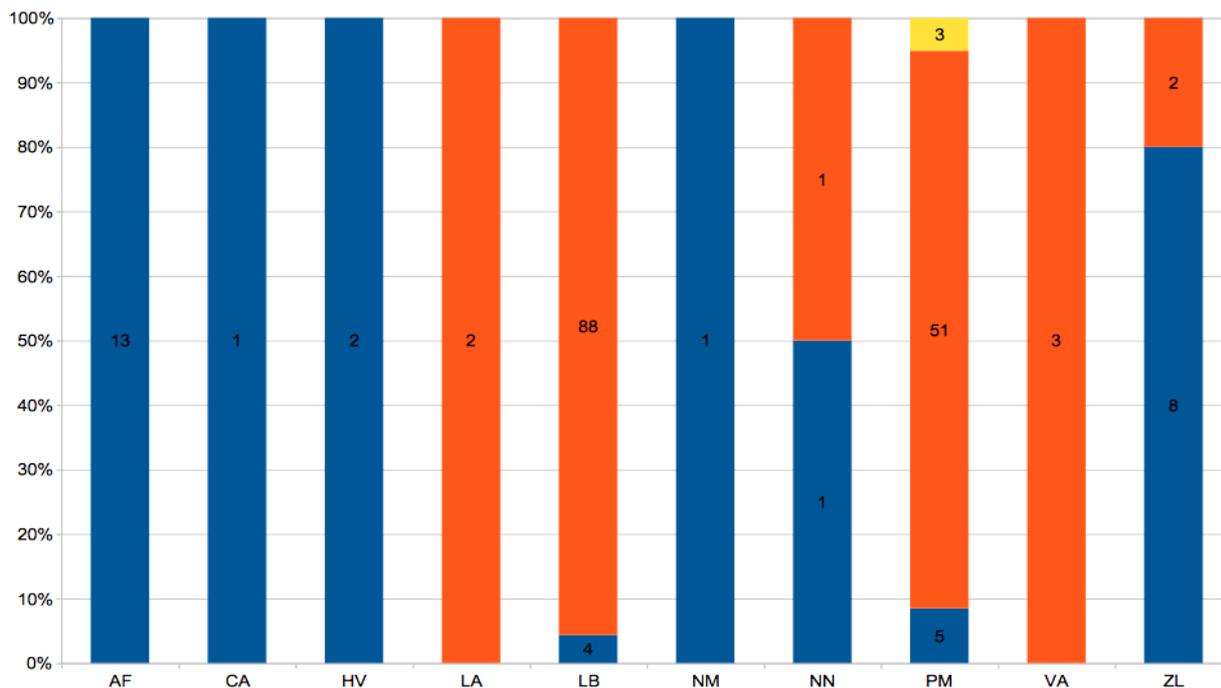


Illustration 5: Positions des individus observés par espèce. Sous les plaques (bleu), en dehors des plaques (orange) et sur les plaques (jaune). Le chiffre dans l'histogramme indique le nombre de contacts.

En revanche, les espèces serpentiformes (l'orvet fragile – AF – et les espèces de serpents – CA, HV, NM, NN, ZL) sont majoritairement observées sous les plaques, à l'exception de la vipère aspic (VA) dont les 3 contacts ont été effectués hors plaque cette saison.

Là encore, ces préférences dans l'utilisation des plaques seront affinées par l'augmentation des observations les saisons prochaines.



Illustration 6: Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) en thermorégulation sur la plaque n°18 (site 5).

Les données récoltées permettent également de mettre en évidence la structure démographique des populations suivies (Illustration 7). Il s'agit là encore de résultats préliminaires qui se préciseront au fil des deux prochaines saisons de relevés. Il serait par ailleurs possible de les affiner avec la mise en place d'un protocole de type capture-marquage-recapture permettant un suivi individuel des animaux (au lieu d'une estimation par le nombre de contacts).

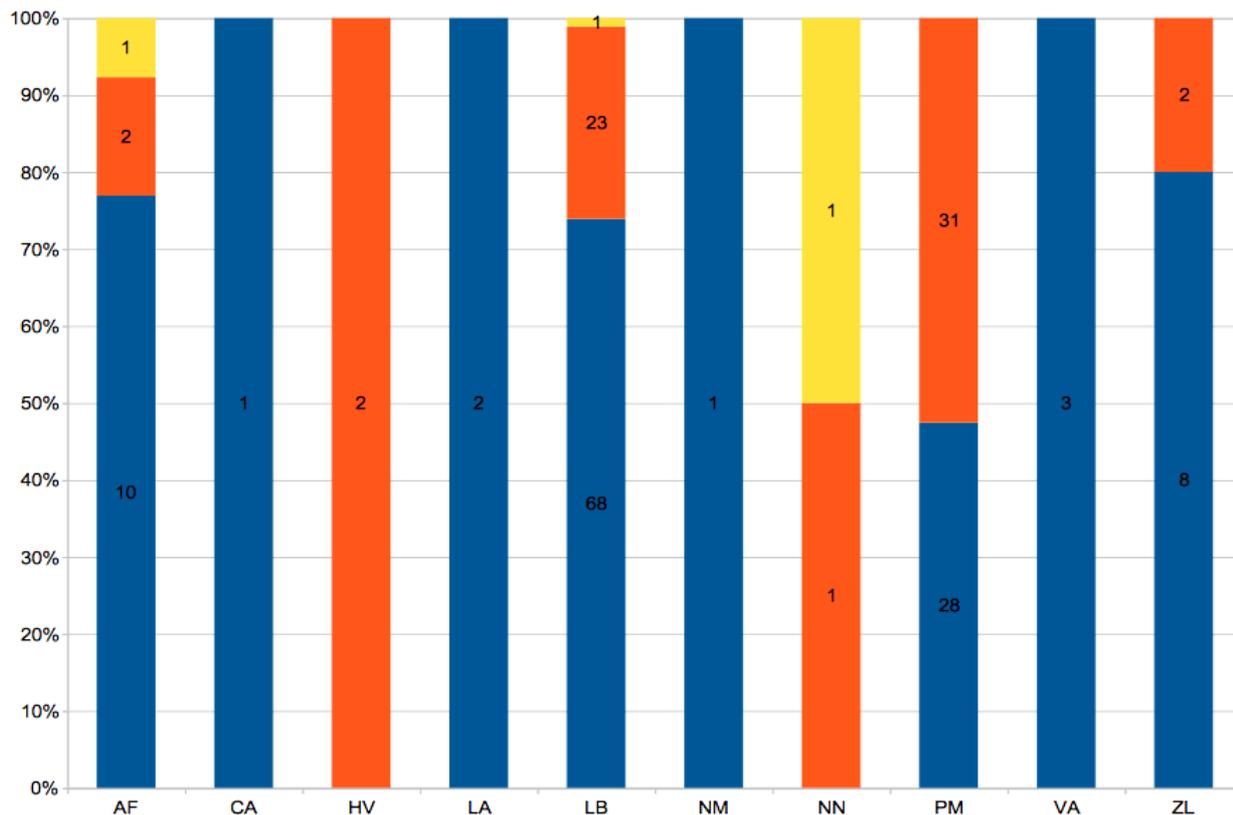


Illustration 7: Proportion et nombre de contacts en fonction de la classe d'âge par espèce. Adultes (bleu), subadultes (orange) et jeunes (jaune). Le chiffre dans l'histogramme indique le nombre de contacts.

On constate ici aussi des disparités entre les espèces et, même s'il est trop tôt pour conclure, le fait marquant est la faible quantité de contacts de jeunes (3 contacts) et de subadultes (61 contacts) par rapport au nombre de contacts d'individus adultes (124 contacts).

Les reptiles sont des animaux pour lesquels il existe en général un nombre bien plus grand de jeunes par rapport aux adultes. C'est le phénomène inverse qui est observé ici. L'explication la plus plausible est que le protocole ne permet pas de détecter efficacement les individus les plus jeunes (faible utilisation des plaques, déplacements limités). La poursuite du suivi permettra cependant d'affiner les résultats.



Illustration 8: Jeune couleuvre à collier (*Natrix natrix*), plaque 17, site 5.

IV.1.b) Données sur les espèces par site de suivi

Le Tableau 3 récapitule pour chaque espèce observée 1) le nombre de contacts par site, 2) le nombre de contacts au total en 2015 (NB_CONTACT), 3) le nombre de sites où l'espèce est présente (NB_SITE) et 4) le nombre de données d'espèce réalisées (NB_DATA).

Espèce	n° site															NB_CONTACT		NB_SITES		NB_DATA	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15						
<i>Anguis fragilis</i>	3	2	1	1	1	3			1		1					13	7,0%	8	53,3%	13	9,4%
<i>Coronella austriaca</i>														1		1	0,5%	1	6,7%	1	0,7%
<i>Hierophis viridiflavus</i>						2										2	1,1%	1	6,7%	2	1,4%
<i>Lacerta agilis</i>					2											2	1,1%	1	6,7%	2	1,4%
<i>Lacerta bilineata</i>	2	2	2	9			5	1	19	1	32	14	5			92	49,7%	11	73,3%	64	46,4%
<i>Natrix maura</i>									1							1	0,5%	1	6,7%	1	0,7%
<i>Natrix natrix</i>					1			1								2	1,1%	2	13,3%	2	1,4%
<i>Podarcis muralis</i>	1	1		15						2	6	6	1	27		59	31,9%	8	53,3%	40	29,0%
<i>Vipera aspis</i>	1							1		1						3	1,6%	3	20,0%	3	2,2%
<i>Zamenis longissimus</i>	4	2		2		1		1								10	5,4%	5	33,3%	10	7,2%

Tableau 3: Occurrence, présence et nombre de données des espèces contactées par site suivi.

L'illustration 9 représente le nombre de sites de présence par espèce contactée. On constate que le lézard vert (LB) est l'espèce qui est présente sur le plus grand nombre de sites (11 sites sur 15). Viennent ensuite l'orvet fragile (AF) et le lézard des murailles (PM), présents sur 8 sites sur 15. Parmi les serpents, la couleuvre d'Esculape (ZL) se rencontre au sein du tiers des sites, il s'agit de l'espèce de serpent la plus répandue sur les transects suivis.

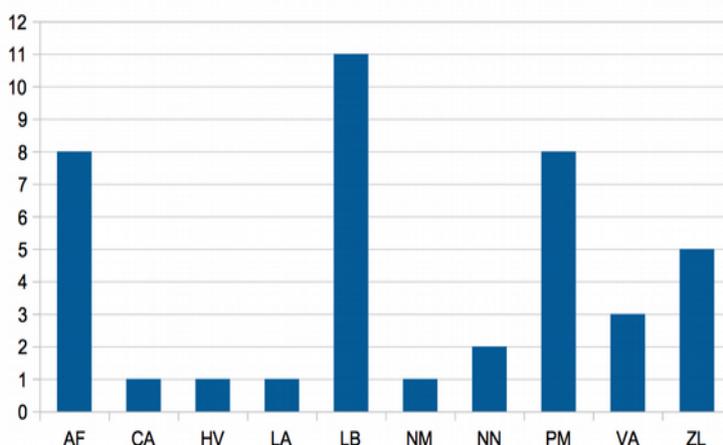


Illustration 9: Nombre de sites de présence par espèce.



Illustration 11: Couleuvre d'Esculape sous plaque (site 6).



Illustration 10: Coronelle lisse sous plaque (site 15).

IV.2. LES SITES DE SUIVI

IV.2.a) Données générales sur les sites de suivi

Le Tableau 4 récapitule pour chaque de suivi : 1) le nombre de contacts par espèce, 2) le nombre d'espèces observées en 2015 (NB_SP), 3) le nombre de contacts (NB_CONTACT), 4) le nombre de données (NB_DATA) et 5) le nombre de relevés effectués en 2015 (NB_RELEV).

SITE	Espèces										NB_SP		NB_CONTACT		NB_DATA		NB_RELEV
	AF	CA	HV	LA	LB	NM	NN	PM	VA	ZL							
1	3				2			1	1	4	5	50,0%	11	5,9%	11	7,9%	7
2	2				2			1		2	4	40,0%	7	3,8%	8	5,8%	4
3	1				2						2	20,0%	3	1,6%	3	2,2%	4
4	1				9					2	3	30,0%	12	6,5%	9	6,5%	5
5	1			2			1	15			4	40,0%	19	10,3%	16	11,5%	4
6	3		2							1	3	30,0%	6	3,2%	6	4,3%	4
7					5						1	10,0%	5	2,7%	4	2,9%	3
8										1	1	10,0%	1	0,5%	1	0,7%	1
9	1				1		1		1		4	40,0%	4	2,2%	4	2,9%	4
10					19	1					2	20,0%	20	10,8%	14	10,1%	5
11	1				1			2	1		4	40,0%	5	2,7%	5	3,6%	3
12					32			6			2	20,0%	38	20,5%	22	15,8%	4
13					14			6			2	20,0%	20	10,8%	16	11,5%	4
14					5			1			2	20,0%	6	3,2%	5	3,6%	4
15		1						27			2	20,0%	28	15,1%	15	10,8%	4

Tableau 4: Nombre de contacts, nombre d'espèces, nombre de données et nombre de relevés par site suivi.

Bien que 10 espèces aient été contactées, le maximum observé au sein d'un même site n'excède pas 5 espèces (site 1). Ce chiffre est à mettre en relation avec le nombre important de relevés effectués (7 relevés sur ce site).

À l'inverse, le site 8, relevé une seule fois, abrite pour le moment une seule espèce.

Avec l'augmentation du nombre de relevés, nous devrions observer une augmentation du nombre d'espèces présentes sur chaque site lors des saisons prochaines.

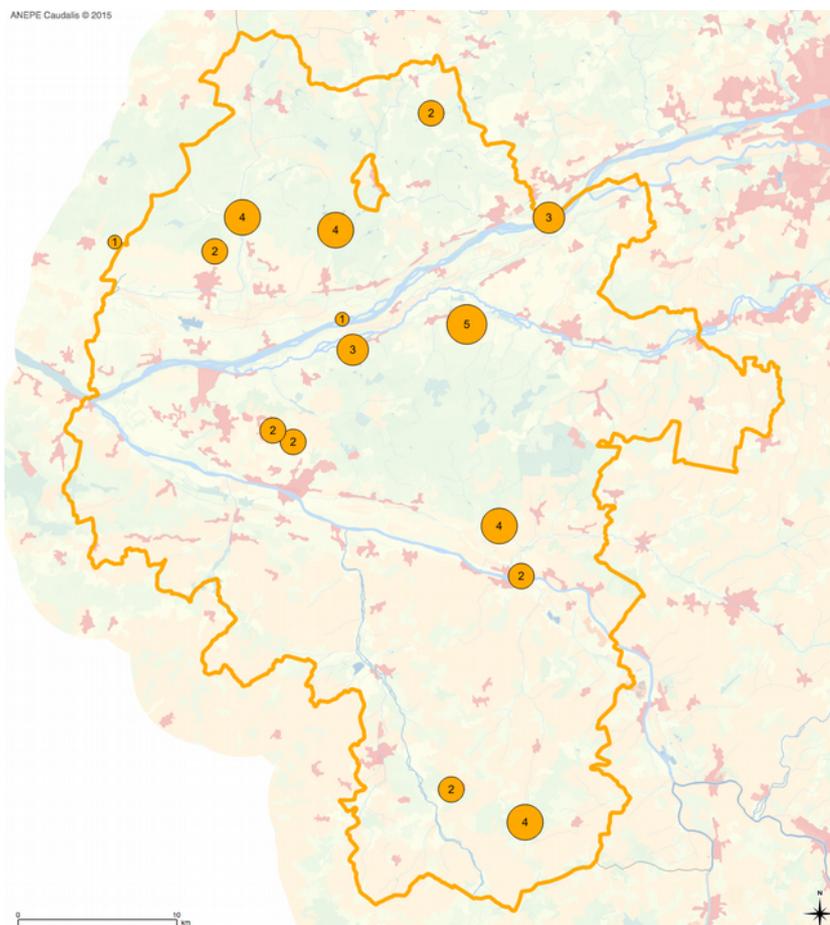


Illustration 12: Carte du nombre d'espèces contactées par site.

IV.3. RÉPARTITION DES ESPÈCES

Les cartes de répartition des espèces de reptiles observées au cours de cette première saison de suivi sont disponibles en annexe. En plus de la présence de l'espèce par site de suivi, ces cartes indiquent les effectifs cumulés comptabilisés durant le suivi.

IV.4. CONTRIBUTION AUX PROGRAMMES ET BASES DE DONNÉES LOCALES

IV.4.a) Atlas des amphibiens et reptiles d'Indre-et-Loire

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un programme d'inventaire, la mise en place de ce suivi a permis de réaliser des données inédites dans le département. Ces informations ont été intégrées à l'atlas départemental des Amphibiens et Reptiles d'Indre-et-Loire, projet copiloté par la Société Herpétologique de Touraine, la SEPANT et l'ANEPE Caudalis et co-financé par la Fondation LISEA Biodiversité, la Conseil Département d'Indre-et-Loire et la DREAL Centre-Val de Loire.

Le Tableau 5 synthétise les observations effectuées en 2015 au sein des différentes mailles atlas (5x5km).

Site	Codes mailles			Espèces									
	CD	dpt	CD5KM	AF	CA	HV	LA	LB	NM	NN	PM	VA	ZL
1	Maille 1	42-1	E0500N6685	x				x			x	x	x
2	Maille 1	31-2	E0485N6695	x				x			x		x
	Maille 2	31-4	E0485N6690										x
3	Maille 1	23-4	E0495N6700					x					
	Maille 2	24-3	E0500N6700	x									
4	Maille 1	33-4	E0505N6690	x				x					x
	Maille 2	33-2	E0505N6695					x					x
5	Maille 1	32-3	E0490N6690	x			x			x	x		
6	Maille 1	41-2	E0495N6685	x		x							x
	Maille 2	41-1	E0490N6685	x									
7	Maille 1	41-1	E0490N6685					x					
8	Maille 1	31-3	E0480N6690										x
	Maille 2	30-4	E0475N6690										
9	Maille 1	72-2	E0505N6655	x				x	x			x	
10	Maille 1	53-4	E0505N6670					x	x				
11	Maille 1	53-1	E0500N6675	x				x			x	x	
12	Maille 1	41-3	E0490N6680					x			x		
13	Maille 1	41-3	E0490N6680					x			x		
	Maille 2	40-4	E0485N6680					x			x		
14	Maille 1	72-1	E0500N6655					x			x		
15	Maille 1	31-4	E0485N6690	x							x		

Tableau 5: Présence des espèces de reptiles contactées au sein des mailles atlas (5x5km).

IV.4.b) Inventaire de la biodiversité locale dans le secteur Chinonais

Depuis 2015, la coopérative viticole la Cave des Vins de Rabelais réalise un état des lieux de la biodiversité au sein de 13 propriétés du vignoble chinonais. Un transect Pop'Reptiles a été mis en place sur l'une de ces propriétés et les données récoltées durant le suivi ont contribué à cet état des lieux.

IV.4.c) Base de données Sterne 2 du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

Les données brutes du suivi Pop'Reptiles seront saisies dans la base de données Sterne 2 du PNR Loire-Anjou-Touraine durant cette étude. Le PNR LAT pourra ainsi intégrer plus facilement ces informations dans la mise en place de ses actions en faveur de la biodiversité.

IV.5. AXE 2 FORMATION (2 JOURS)

Deux jours de terrains ont été consacrés à la formation de bénévoles pour la pose de plaques refuges et le suivi du protocole.

IV.6. AXE 3 COMMUNICATION-SENSIBILISATION (3 JOURS)

Une plaquette expliquant le but et la démarche du projet a été créée et envoyée par courriel au PNR Loire-Anjou-Touraine (cf annexe), cette plaquette a ensuite été relayée auprès des ambassadeurs du PNR.

Une page dédiée au projet a été créée sur le site web de l'association (<http://www.anepe-caudalis.fr/pop-reptiles.html>).

Le programme a également été présenté lors de la commission Biodiversité du PNR LAT du 27 octobre 2015. Enfin, le responsable de l'étude, Eric SANSAULT, a cité le programme ainsi que la Fondation LISEA Biodiversité lors de émission de radio RCF du 22 juin 2015.

V. PROBLÈMES RENCONTRÉS

- La longueur de 250m correspond à un long transect et entraîne parfois la difficulté de trouver des sites pouvant accueillir des sites de suivi.

- Déplacement de plaques : en 2015, quelques plaques ont déplacées volontairement. Toutefois, aucun vol de plaque n'est à signaler.

- Modification du paysage en fonction de la période de l'année : des sites qui paraissent propices en début de saison le sont moins au printemps (trop de végétation) ce qui nécessite le déplacement du site.